

Procès-verbal du Conseil d'administration du Conseil des Chevaux Hauts-de-France : 20 septembre 2022 à 11h00 (Présentiel et visioconférence)

Les membres présents :

M. Alain COEUGNIET, M. James CARPENTIER, M. Nicolas WALHEN.

Les membres participant en visioconférence :

M. Yves SPRIET, M. Richard CREPON, M. Jean-François TRANGOSI, M. Christophe DEBRUYNE
(représentant de M. Didier PECQUART).

Les membres excusés :

M. Laurent MARLY, M. Patrick MOIZARD, M. Hervé DELLOYE.

Le membre invité participant en visioconférence :

M. Patrice DESBONNETS, IN EXTENSO Nord Audit.

Personnel du Conseil des chevaux présent :

Mme Fanny CARPENTIER, Chargée de projet, Mme Delphine LEFEVRE, Secrétaire administrative.

Le Président COEUGNIET souhaite la bienvenue aux participants.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Validation du procès-verbal du Conseil d'administration du 02/08/2022
2. Retour sur le 2^{ème} Plan Régional Filière Équine
3. Validation et approbation des comptes 2021
4. Etat de la trésorerie
5. Assemblée générale 2022 (*date et lieu à définir*)
6. Informations diverses

1. Validation du procès-verbal du Conseil d'administration du 02/08/2022

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 2 août est adopté à l'unanimité.

2. Retour sur le 2^{ème} Plan Régional Filière Equine

Lors de notre visioconférence du 16 septembre avec la Vice-Présidente à l'Agriculture Mme Marie-Sophie LESNE et les techniciens de la Région, la proposition de 2^{ème} Plan Régional Filière Équine a été présentée et défendue. Majoritairement les dispositifs et actions sont proposés au renouvellement, prenant en compte les remontées du CA du CCHDF et des acteurs de la filière régionale, via l'observatoire mené en début d'année et la Visio du 17.05.22).



Le 2^{ème} Plan Régional Filière Équine sera présenté à la Région Hauts-de-France en commission permanente le 4 octobre et en séance plénière le 17 novembre.

3. Validation et approbation des comptes 2021

Le Président COEUGNIET donne la parole à M. DESBONNETS, Commissaire aux comptes afin de présenter les comptes 2021 au Conseil d'administration.

Les tableaux suivants sont présentés aux membres du Conseil d'administration :

Composition des recettes

	2018	2019	2020	2021	Variation	
Recettes de fonctionnement						%
Cotisations Collèges	11 440	9 150	8 750	8 101	-650	-7,42
Prestations de services	10 457	350	-	-	-	-
	21 897	9 500	8 750	8 101	-650	-7,42
Autres produits						
Fonds Eperon	41 400	47 000	37 000	37 000	-	-
HDF Plan Cheval	92 323	110 572	167 782	174 357	6 576	3,92
EQWOS-PEAP-INTERREG	29 196	49 735	75 310	92 721	17 411	23,12
Subvention FFC	19 375	-	-	-	-	-
Subvention Conseil général	12 000	12 000	-	-	-	-
Subventions liées aux embauches	-	-	13 556	19 694	6 139	45,29
Reprises de prov et utilisation fonds	5 000	24 188	33 688	-	-33 688	-100,00
	199 294	243 495	327 334	323 773	-3 562	-1,09
TOTAL des recettes	221 191	252 995	336 084	331 873	-4 214	-1,25

Détail des charges nettes de produits

	2018	2019	2020	2021	Variation
Sous traitance et achats divers	18 350	33 692	97 388	82 429	-14 959
Services extérieurs nets	43 102	55 996	66 407	92 906	26 499
Impôts et taxes	1 077	1 230	1 363	1 759	396
Charges de personnel nettes	84 842	171 270	111 321	124 109	12 788
Dotations aux amortissements	250	355	3 496	12 836	9 340
Dotations aux fonds dédiés	31 375	24 000	-	-	0
Autres charges nettes	6	405	739	344	-395
Charges financières nettes	-546	-488	-291	-289	2
Charges exceptionnelles nettes et IS	2 832	-3 412	-13 968	-4 935	9 033
TOTAL des produits	181 288	283 048	266 455	309 159	42 704



Résultat économique du CCHDF

	2018	2019	2020	2021	Variation	
Total des produits						%
Recettes de fonctionnement	21 897	9 500	8 750	8 101	-650	-7,42
Autres produits subventions	199 294	243 495	327 334	323 773	-3 562	-1,09
	221 191	252 995	336 084	331 873	-4 211	-1,25
Total des charges						
Autres charges de fonctionnement	181 288	283 049	266 455	309 159	42 704	16,03
	181 288	283 049	266 455	309 159	42 704	16,03
Résultat net						
	39 903	-30 054	69 629	22 714	-46 915	-67,38
	39 903	-30 054	69 629	22 714	-46 915	331,67

STRUCTURE FINANCIERE

	2018	2019	2020	2021	Variation
FONDS DE ROULEMENT	316 860	279 163	340 447	362 291	21 844
BESOINS FONDS DE ROULEMENT	77 923	147 960	199 755	112 158	-87 597
TRESORERIE NETTE	238 936	131 203	140 692	246 380	105 688
FONDS PROPRES HORS SI	314 656	284 601	354 230	376 944	22 714
FONDS DEDIES	31 375	33 688	-	-	0
SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	-	15 703	19 360	12 242	-7 118

Le résultat 2021 dégagé est de **22 714 €** contre 69 629 € en 2020.

Le Président COEUGNIET précise en séance qu'une différence de -3 752 € est impactée sur le résultat par rapport aux chiffres présentés en Conseil d'administration le 02/08/2022. En effet, une facture ALPHATRAD est arrivée tardivement (début 2022), alors que la prestation concerne les actions réalisées sur 2021 (Traduction des sous-titres en néerlandais des 2 webconférences organisées sur 2021 et diffusées sur YouTube dans le cadre du projet Interreg EQWOS).

Le Président COEUGNIET soumet aux membres l'approbation des comptes 2021 tels qu'ils sont présentés en séance. L'arrêté des comptes est adopté à l'unanimité.

4. Etat de la trésorerie

Etat de la trésorerie au 20/09 : 224 155,21 €

- Solde du compte courant : + 135 709,64 €
- Epargne :
 - Solde sur livret : + 367,16 €
 - Solde titre ordinaire : + 12 617,91 €
 - Solde livret A : + 9 265,96 €



- A recevoir :
 - Reversement FEDER semestre 5 (07 à 12/2020) : + 25 930,04 €
 - Solde 2021 Région HDF : + 3 264,50 €
 - Fonds Eperon : + 37 000,00 €

5. Assemblée générale 2022 (date et lieu à définir)

Avant d'aborder le point sur l'Assemblée générale, le Président COEUGNIET informe les membres sur le mail de M. François-Xavier DE CHEVIGNY informant le CCHDF qu'il est le Président de l'Association des Entraîneurs de Galop. M. Richard CREPON étant le représentant de cette même association au sein du CCHDF, depuis quelques années maintenant, le Président COEUGNIET demande aux membres en séance s'ils acceptent que M. Richard CREPON intègre le collège Personnalités, en tant que membre du CCHDF.

Aucune objection des membres n'est émise, la demande est donc acceptée.

Après échange avec les membres présents en séance, le Président COEUGNIET propose de garder la présidence pour réaliser comme il l'avait indiqué la mise en place du nouveau plan cheval 2023-2026. Cette proposition est votée à l'unanimité.

Après concertation des membres et du Commissaire aux comptes, la date de l'Assemblée générale est retenue, celle-ci se déroulera le vendredi 28 octobre 2022 à Anzin Saint-Aubin.

6. Informations diverses

Le site internet du CCHDF devient la référence de l'ensemble de la filière équine, en effet, Il est désormais possible pour les acteurs (professionnels ou associations) de la filière équine des Hauts-de-France de créer leur fiche de présentation dans l'annuaire de professionnels, de déposer une annonce de vente ou d'annoncer un événement qu'il organise dans la Région.

Ce nouveau service de référencement en ligne offre aux professionnels une large visibilité et permet de valoriser leur structure. L'outil de recherche est accessible à tous.

Le CCHDF va également accompagner les professionnels de la filière équine dans leurs démarches et recherches pour ceux qui ont un projet d'installation-crédation d'entreprise ou d'investissement dans le cadre de développement ou de diversification d'activité, au sein de la filière équine en Région Hauts-de-France. Ils ont la possibilité de compléter et nous retourner des fiches d'informations qui sont disponibles sur le site du CCHDF.

Avant de clôturer la séance, le Président COEUGNIET rappelle que chaque adhérent doit être reconnaissant des aides apportées par la Région Hauts-de-France à la filière Equine, en valorisant le soutien celle-ci dans les actions menées. La Région remarque régulièrement le manque de communication ou présence de logos sur les visuels, de la part des adhérents du CCHDF.

Aucune question supplémentaire n'est soulevée.

L'ordre du jour ayant été réalisé, le Président COEUGNIET, clôt le Conseil d'administration à 12h15.

Le Président
Alain COEUGNIET